



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**Département des Pyrénées-Orientales**  
**COMMUNE D'AMÉLIE-LES-BAINS-**  
**PALALDA**

**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**  
**Délibération N°58/2026**

MC/SM/MI

Convocation en  
date du :  
21/04/2026

Nombre de  
conseillers  
municipaux en  
exercice :  
27  
Présents :  
20  
Quorum atteint

Affichage de la  
délibération en  
date du :  
... ..

Transmission en  
préfecture en  
date du :  
... ..  
Accusé de  
réception en  
Préfecture du :  
... ..

La présente  
délibération peut  
faire l'objet d'un  
recours gracieux  
dans les deux  
mois à compter  
de sa publicité.  
Elle peut  
également faire  
l'objet d'un  
recours  
contentieux dans  
les deux mois à  
compter de sa  
publicité devant  
le tribunal  
administratif de  
Montpellier (9 rue  
Pitot – 34000  
Montpellier).

Séance du 27 avril 2026 à 18h00.

Sous la présidence de Marie COSTA, Maire.

A la Mairie d'Amélie-les-Bains-Palalda, salle du Conseil Municipal.

**Présents :** Mme Marie COSTA, Maire,  
M. Thierry CO, Mme Danielle HERBAIN, Mme Michelle DUNYACH,  
Mme Nadia PUIG, M. Alain LLAURENSY, Mme Agnès DI FRANCESCO,  
Adjoints au Maire,  
Mme Martine ANDRES, M. Philippe PICAS, Mme Patricia PEREZ,  
M. Alain FUZEAU, Mme Martine MASCARAQUE, M. Eugénio SANCHEZ,  
Mme Valérie BRAY, M. Jordi AUVERGNE, M. Jean LE POTIER,  
Mme Isabelle PARQUIN, M. François ANDRE, M. Albano BORGES,  
M. Olivier REYNAL, Conseillers Municipaux.

**Procurations :** M. Jean-Victor HERETE a donné procuration à M. Alain LLAURENSY, M. Frédéric DEPERROIS a donné procuration à Mme Danielle HERBAIN, M. Jean-Marie CORCOY a donné procuration à Mme Nadia PUIG, Mme Michèle PAOLI a donné procuration à M. Thierry CO, M. Philippe DELATTRE a donné procuration à Mme le Maire, M. Alexandre REYNAL a donné procuration à M. Albano BORGES.

**Absents :** Mme Christiane GASTAL.

**Secrétaire de séance :** M. Alain LLAURENSY.

**OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : DÉCISION MODIFICATIVE N°1**

Le Président de séance expose :

Cette décision modificative n°1 de l'exercice 2026 fait suite à la notification définitive de certaines recettes (dotation de solidarité rurale et dotation nationale de péréquation) qui avaient été sous-évaluées lors du vote du budget, prudence oblige, et vient abonder certaines opérations d'investissement (voirie, piscine, réseaux...). Elle inclut aussi l'emprunt à court terme nécessaire la finalisation du réseau de chaleur en 2026, ainsi que la notification d'une subvention. Comme annoncé lors du débat d'orientation budgétaire et du vote du budget 2026, les crédits sont inscrits au fur et à mesure de la notification des subventions d'investissement.

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

La notification définitive de la dotation de solidarité rurale (DSR) et de la dotation nationale de péréquation (DNP) a fait apparaître une dotation supérieure aux prévisions budgétaires. Cette recette supplémentaire de 70 000 euros permettra d'abonder le virement prévisionnel à la section d'investissement de 70 000 euros.

DÉPENSES			
N°	Libellé	Augmentation	Diminution
023	Virement à la section d'investissement	70 000,00 €	
	<b>TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>70 000,00 €</b>	
RECETTES			
N°	Libellé	Augmentation	Diminution
741121	Dotation de solidarité rurale	60 000,00 €	
741127	Dotation nationale de péréquation	10 000,00 €	
74	Total chapitre 74	70 000,00 €	
	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>70 000,00 €</b>	

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

A la suite de la notification d'un fonds vert attribué par l'État pour les études de la route de Pagris pour 18 828 euros, et d'un emprunt à court terme de 924 000 euros pour financer les réseaux de chaleur, il convient d'inscrire lesdites recettes, ainsi que les dépenses afférentes qui n'étaient pas inscrites au budget primitif.

**DÉPENSES D'INVESTISSEMENT**

A l'occasion de cette décision modificative il a été décidé d'ajuster les crédits inscrits sur certaines opérations d'investissement, notamment le réseau de chaleur.

OPÉRATIONS RÉELLES				
Op	Compte	Libellé	Augmentation	Diminution
	238	Avances versées sur commandes	21 000.00 €	
44	21314	Piscine	13 000.00 €	
45	21314	Piscine	6 000.00 €	
59	2151	Voirie	31 000.00 €	
66	21538	Réseaux	6 000.00 €	
77	2315	Réseau de chaleur - performance énergétique	935 828.00 €	
Total dépenses réelles investissement			1 012 828.00 €	
<b>TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>			<b>1 012 828.00 euros</b>	

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

La Commune a contracté un emprunt à court terme de 924 000 euros pour terminer la création du réseau de chaleur, dans l'attente du versement des subventions afférentes, qui interviendra essentiellement après la fin des travaux. Elle a également reçu la notification d'une subvention du fonds vert, destinée à couvrir en partie les études de la route du Mas Pagris pour 18 828 euros.

OPÉRATIONS RÉELLES				
Op.	Compte	Libellé	Augmentation	Diminution
98	1321	Subvention fonds vert	18 828.00 €	
	1641	Emprunts	924 000.00 €	
<b>TOTAL RECETTES RÉELLES</b>			<b>942 828.00 €</b>	<b>0.00</b>
OPÉRATIONS D'ORDRE				
	021	Virement de la section de fonctionnement	70 000.00 €	
<b>Total recettes d'ordre d'investissement</b>			<b>1 012 828.00 €</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>			<b>1 012 828.00 euros</b>	

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré,

**Par 21 voix POUR / 5 voix CONTRE / 0 ABSTENTION**

des membres présents et représentés

**Ont voté contre : Mme Isabelle PARQUIN, M. François ANDRE, M. Albano BORGES (procuration de M. Alexandre REYNAL), M. Olivier REYNAL**

**APPROUVE** la Décision Modificative N°1 du Budget Primitif 2026, telle que définie ci-dessus, qui s'équilibre en :

- Recettes et dépenses à la section de fonctionnement pour 70 000 euros,
- Recettes et dépenses à la section d'investissement pour 1 012 828 euros,

**DIT** que le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération et le charge de signer tous les actes ou documents y afférents.

**Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.**

**Le Maire,  
Marie COSTA**

**Le secrétaire de séance,  
Alain LLAURENSY**

